

Étude de pratiques enseignantes dans une situation de co-enseignement bidisciplinaire au collège

Contexte général de l'étude

La notion d'**interdisciplinarité** apparaît aujourd'hui en France comme une réponse possible aux problèmes du collège. Dans ce cadre, l'institution scolaire a élaboré en 2005 pour le collège deux nouvelles prescriptions : le **Socle Commun de Connaissances** et les **Thèmes de Convergence**.

De **sérieux obstacles** à l'implémentation de ces prescriptions sont prévisibles : ils sont notamment d'ordre institutionnels ou liés aux pratiques traditionnelles des enseignants (Baillat & Niclot, 2003) : on sait notamment (Braxmeyer & Do, 2002) que le **travail en commun des enseignants du secondaire se résume généralement à un travail en binôme monodisciplinaire**.

Etude d'une situation de co-enseignement bidisciplinaire = co-animation d'une situation de classe par deux enseignants de deux disciplines différentes

Problématique

1. Constat

En France : le terme « co-enseignement » est peu usité, certains dispositifs d'enseignement rendent possible la co-animation de séances mais sans caractère obligatoire (IDD, TPE).

Dans les pays anglo-saxons : la littérature rend compte de nombreuses études mais qui ne correspondent pas bien à notre objet, ces études renvoient à deux situations : gestion du handicap (adjonction d'un enseignant spécialiste du handicap) et formation des enseignants (réunion de deux enseignants de même disciplines mais de niveau d'expertise différents) (Roth & Tobin, 2005).

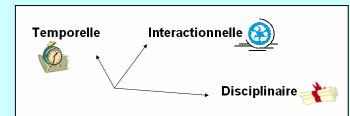
2. Hypothèse

Selon Lessard & Tardif (1999), la **classe associée à un seul enseignant = structure cellulaire du travail scolaire**.

D'où l'hypothèse suivante : **le co-enseignement, en imposant aux enseignants de réaliser un partage du domaine classe modifie profondément la structure du travail enseignant**.

3. Question de recherche

En suivant l'approche praxéologique de Chevallard (1999) : **Compte tenu de la tâche à accomplir c'est-à-dire le partage du « domaine classe », quelles sont les techniques que le groupe enseignant met en œuvre pour le réaliser ?**



Méthodologie

1. La situation étudiée

- Un dispositif innovant et bidisciplinaire
- Une option pour les élèves
- Classe de 3^e
- Thème photographie
- Sciences physiques et arts plastiques

2. Prise de données vidéos : un dispositif générateur d'une diversité de situations

- En intérieur** (Classe, CDI, ...)
1 caméra fond de classe + 1 micro cravate par enseignant
- En extérieur** (cour de récréation)
1 caméra mobile + 1 micro cravate enseignant + 1 micro cravate élève

3. Traitement des données : Gestion d'un corpus d'assez grande ampleur

- Travail collaboratif
- Utilisation du logiciel Transana

4. Analyse des données

- Découpage temporel des séances (Bouchard & Rolet, 2003)
- Catégorisation des unités didactiques dans les 3 dimensions du partage
 - 2.a. Dimension temporelle : la maîtrise des épisodes**
Différents types d'activités
 - 2.b. Dimension interactionnelle : le mode d'organisation du travail de la classe**
 - Enseignant / classe
 - Enseignant / groupe d'élèves
 - Enseignant / élève isolé
 - 2.c. Dimension disciplinaire :**
 - Appartenance disciplinaire d'une unité
 - Indices lexicaux
 - Indices métadiscursifs
 - Catégories de codage
 - Sciences physiques
 - Arts plastiques
 - Bidisciplinarité
 - Interdisciplinarité externe

Résultats

Le déroulement réel de la séquence

Deux enseignants dans la classe (S1 S2 S3) - Un enseignant par groupe (S4 S5 S6 S7)

octobre → 6 h → janvier → 8 h → mars

- Changement dans la nature des activités demandées aux élèves
- Contournement du dispositif de co-enseignement

Formulation de deux techniques, chacune référant à une partie de la séquence

Les techniques de partage du domaine classe

Partage temporel	Partage interactionnel	Partage disciplinaire
T1 : Les enseignants partagent chaque séance en deux, l'articulation étant assurée par une activité à maîtrise partagée	T1 : Les enseignants se répartissent les modes d'organisation du travail de la classe selon leurs pratiques disciplinaires, l'interaction enseignant / classe reste commune aux deux.	T1 : Les enseignants sont chacun représentatifs de leur propre discipline.
T2 : Les enseignants partagent la classe en deux groupes, chacun géré par un enseignant.	T2 : Les enseignants gèrent l'ensemble des modes d'organisation du travail pour chacun de leur groupe.	T2 : Les enseignants recourent tous deux à l'interdisciplinarité « simple ».

Conclusion

Avantages de la méthode élaborée :

- Permet d'analyser les situations complexes que sont les situations de co-enseignement
- Produit des résultats compatibles avec les recherches antérieures
- Permet d'envisager une formation des enseignants au dispositif de co-enseignement

Limites de la méthode élaborée : la méthode de prise de données ne peut pas toujours prendre en charge efficacement les différentes situations générées par ce type de dispositif

- Situations de classe peu communes (séances de recherche documentaire sur Internet, visites hors de l'établissement)
- Situations peu prévisibles nécessitant un réajustement séances après séances du dispositif de prise de données